

*Vue*

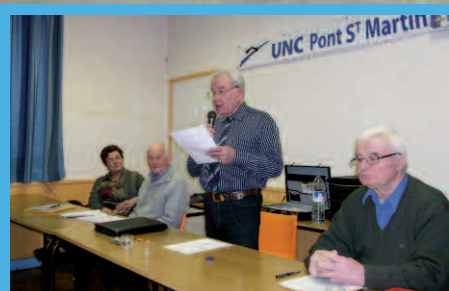
*du Pont*

Mars 2013

F 053843

Forum :  
Les Antilles à l'honneur

Le point sur les orientations  
budgétaires 2013



PONT SAINT MARTIN







# Mot du maire

## SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 3
- » Intercommunalité p 8
- » Social p 8
- » Vie économique p 10
- » Seniors p 10
- » Info mairie p 10
- » Enfance et jeunesse p 11
- » Culture et animation p 13
- » Sports et loisirs p 16
- » Libre expression p 18
- » Info mairie p 19
- » Agenda mars p 20

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le **2 du mois précédent**.

Contact :  
**communication@**  
**mairie-pontsaintmartin.fr**

## PRINTEMPS 2013 : Pont Saint Martin en fête(s)...

**Le printemps 2013 sera marqué, à Pont Saint Martin, d'une pierre blanche.**

Après l'ouverture des locaux samedi 23 février, la médiathèque et le pôle associatif seront inaugurés samedi 20 avril, à 10h. Tous les Martipontains sont d'ores et déjà invités à participer à ce moment festif, à visiter les nouveaux locaux, à s'approprier ce nouvel espace public structurant dédié à la culture pour tous.

Samedi 16 mars, le repas annuel offert par la municipalité permettra à plus de 300 de nos aînés, dont une vingtaine de résidents de la Roselière, de se retrouver en toute convivialité à la Pigossière. Pour certains, c'est l'unique moment de l'année où la rencontre d'amis ou d'anciens voisins est rendue possible.

Les 23 et 24 mars, le Forum organisé conjointement par la municipalité, l'UCAPL et les associations locales sur le thème coloré et joyeux des Antilles, proposera une superbe vitrine de la diversité, du dynamisme et de la richesse de la vie associative et économique locale. Un grand moment qui se répète tous les trois ans dans les trois salles de sports du complexe sportif Valdôtain. De très nombreux visiteurs sont attendus. À ne pas manquer...

La Semaine de l'Environnement débutera samedi 30 mars. Là encore, le programme s'annonce chargé et attractif. Cette semaine s'inscrit résolument dans un panel large d'actions en faveur d'une meilleure connaissance et du respect de notre environnement de grande qualité mais fragile.

Du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin, Pont Saint Martin revêtra les couleurs de l'Union Jack... Une délégation de notre ville jumelée de Brockenhurst, dans le New Forest, au sud de l'Angleterre, visitera Pont Saint Martin. Ces échanges sont offerts gratuitement à chacun, à chaque famille invitée à ouvrir sa porte pour découvrir une autre culture, d'autres habitudes, à améliorer son anglais... même si nos amis jumelés parlent souvent assez bien notre langue.

Bien d'autres rendez-vous vous seront proposés par les associations locales et les élus au cours des prochaines semaines. Vous les découvrirez chaque mois dans votre "Vue du Pont". Ces rendez-vous sont autant de possibilités qui vous sont offertes de découvrir et de participer activement à la vie locale, de vous intégrer dans cette vie en fonction de vos pôles d'intérêt. Les associations comptent aussi sur vous pour vous impliquer au sein de celles-ci : elles vous attendent.

Le printemps 2013 s'annonce riche et plein de promesses.  
À chacun d'en profiter sans modération !

**Yves FRANÇOIS**  
**Maire de Pont Saint Martin**

Magazine municipal d'information  
Tirage : 2 800 exemplaires  
Mairie : 02 40 26 80 23  
Courrier électronique :  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr  
Directeur de la publication : Yves François  
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau  
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :  
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56  
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été  
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



## CONSEIL MUNICIPAL :

### les orientations budgétaires pour l'année 2013

Conformément à la loi, les orientations budgétaires ont été présentées pour débat aux élus lors du conseil municipal du 24 janvier, avant le vote du budget primitif.

Maryvonne Bourgeais, conseillère déléguée aux finances, a présenté les contraintes externes influençant la situation financière de la commune, les orientations de la collectivité en termes de services rendus et d'investissement, et les incidences des choix et orientations au niveau de la fiscalité et de l'endettement.

#### Les orientations sont les suivantes :

- Diminuer les dépenses des charges générales d'environ 3% en trouvant toutes les économies possibles en fonctionnement, tout en conservant la qualité des services rendus à la population.
- Augmenter d'environ 3,5 % les tarifs des services municipaux afin de participer au réajustement des recettes de fonctionnement.
- Limiter l'augmentation du produit des impôts locaux pour répondre aux besoins d'investissement et aux baisses des recettes de fonctionnement.

En plus des recettes de fonctionnement habituelles (produit des services, impôts, taxes, dotations et participations), une recette de 800 000 € est attendue en 2013 avec la vente de terrains et biens immobiliers appartenant à la commune : bâtiment des services voirie à la Nivardière, logement au-dessus de La Poste, ateliers municipaux du centre bourg et parcelle du 35 rue de Nantes.

#### Les perspectives d'investissements pour 2013 :

- Travaux de reconstruction de la mairie et aménagement de la bibliothèque en locaux administratifs.

- Aménagement du centre technique municipal à la Nivardière.
- Fin de la construction du pôle associatif et de la médiathèque Le 3<sup>e</sup> Lieu et de l'aménagement de la place des Anciens Combattants (648 000 €).
- Voirie, éclairage et espace publics : 236 000 €.
- Espaces verts et environnement : 87 500 €.
- Entretien des bâtiments : 60 000 €.
- Entretien des écoles et équipements périscolaires : 51 000 €.

Et de nombreux autres postes : achèvement de la révision du PLU, aménagement du colombarium, informatique, acquisitions foncières, équipements et bâtiments sportifs, acquisition de matériel et de véhicules roulants...

« Comme évoqué lors des différents débats d'orientations budgétaires des années passées, la commune a procédé à un désendettement important afin de recouvrer des marges de manœuvres budgétaires. Un emprunt d'environ 634 000 € serait nécessaire en 2013 pour couvrir les dépenses relatives aux travaux des équipements évoqués, dans l'attente de la reprise des résultats de l'exercice écoulé qui interviendra après le vote du compte administratif. Cet emprunt ne devra donc pas nécessairement être réalisé sur l'exercice 2013. » indique Maryvonne Bourgeais.

#### 1 656 000 € pour le budget assainissement afin de :

- Garantir l'achèvement de la construction de la station d'épuration pour un montant restant de 780 000 €.
- Assurer la suite des investissements sur les réseaux en création et réhabilitation : extension réseau assainissement collectif rue des Garotteries ; études préliminaires, maîtrise d'œuvre et acquisitions foncières pour la réa-

lisation de l'assainissement collectif du cœur du Champsiome ; réhabilitation de certains réseaux prévue au schéma directeur.

#### Demande de classement de la commune EN ZONE B1 afin de bénéficier de la loi Duflot

Le but de la loi Duflot est de favoriser la construction de logements avec des loyers plus accessibles dans des secteurs géographiques nécessitant par une incitation fiscale. Le décret n° 2012-1532 du 29 décembre 2012 précise que seules les communes classées en zone A bis, A, B1 et B2 sont désormais éligibles à la réduction d'impôt Duflot.

Or, l'INSEE a considéré en 2012 que Pont Saint Martin faisait partie de l'unité urbaine de Nantes et, à ce titre, la commune s'est vue imposer la construction de 25% de logements sociaux par rapport au parc total des résidences principales.

Devant cette nouvelle obligation, exigeant de la commune des efforts importants de constructions de logements sociaux dans un marché immobilier tendu et complexe, il paraît légitime que Pont Saint Martin soit classée en zone B1, comme la majorité des communes de l'unité urbaine. Dans un contexte de pression foncière qui ne favorise pas la construction de locatifs, ne pas intégrer Pont Saint Martin en zone B1, c'est rendre impossible les objectifs qui lui sont fixés. Les élus ont donc réitéré à l'unanimité leur demande de classement en zone B1 afin que l'État donne à Pont Saint Martin les mêmes moyens que les communes voisines pour répondre aux obligations qu'il lui a données.

## LE POINT sur quelques dossiers avec Yves François, maire



Le bassin de stockage des eaux assainies de la nouvelle STEP

### » Quel bilan faites-vous de l'état de santé du budget communal ?

**Yves François :** L'état des lieux du budget de la commune et son diagnostic sont connus et répétés depuis des années : la commune souffre principalement d'un manque de ressources générées par la vie économique, du fait de l'ouverture tardive des zones d'activités par rapport aux communes environnantes. Si le passage à la Taxe Professionnelle Unique en 2000 est une solution qui, au fil du temps, apportera davantage d'équité entre les communes par la redistribution des nouvelles recettes à travers la dotation de solidarité, ce passage a aussi figé définitivement la dotation de compensation versée désormais par l'intercommunalité aux communes sur la base des anciennes taxes professionnelles qu'elles percevaient au 1er janvier 2000, générant un déséquilibre dans la composition des recettes fiscales communales. Toutefois, s'il faut rappeler quelques chiffres comparatifs, on constate que les 420 € d'impôts locaux payés par Martipontain en 2011 sont un peu moins élevés que les 424 € payés par habitant des communes de même strate au plan national, voire par quelques communes voisines : 469 € aux Sorinières, plus de 520 € à Bouguenais et à Vertou, 401 € à Bouaye... Il est évident qu'il faut comparer parallèlement les services et les équipements apportés par chaque commune et sur ce plan Pont Saint

Martin a fait de gros efforts financiers depuis une vingtaine d'années pour répondre aux nombreux besoins de la population.

### » Quelle est la dette par habitant ?

**Yves François :** La dette par Martipontain était de 438 € en 2011 contre 874 € par habitant pour les communes de même strate, de 495 € à Bouguenais, 705 € à Montbert, 655 € à Bouaye.

### » Comment voyez-vous l'avenir ?

**Yves François :** Un phénomène nouveau se fait jour : l'augmentation des dépenses de fonctionnement en 2013 se heurte à la baisse significative des ressources extérieures liées à la stagnation pour la 1<sup>re</sup> fois de la dotation de solidarité versée en 2013 par la Communauté de Communes de Grand Lieu aux 9 communes, à la stagnation des dotations de l'État contrairement aux augmentations régulières constatées ces dernières années, au décalage d'une année entre le Contrat de Territoire 2009/2011 et 2013/2015 générant l'absence totale de subvention du Conseil Général en 2012 pour les 9 communes de la CCGL, à la baisse très importante d'1,8 million d'euros de l'enveloppe du Contrat de Territoire 2013/2015 par rapport au précédent contrat signé avec le Conseil Général.



» **Quelles solutions pour garder un équilibre des budgets tout en répondant aux besoins de la population et aux nombreux enjeux locaux et régionaux ?**

**Yves François :** Les ressources des communes sont loin d'être égales entre elles malgré des situations géographiques et des enjeux différents. Il nous faut travailler davantage au niveau intercommunal pour faire plus et mieux ensemble. Il ne faut pas exclure non plus une augmentation raisonnable de la fiscalité et des ressources générées par la vie économique et perçues par la structure intercommunale. À travers le futur plan local d'urbanisme qui sera normalement achevé en 2013, plusieurs dizaines d'hectares nouveaux, sur deux sites principaux, sont envisagés pour le développement économique.

» **Avez-vous des inquiétudes pour l'avenir ?**

**Yves François :** J'ai effectivement des grosses interrogations devant les nombreux obstacles ou contraintes minant parfois les réflexions et les orientations de bon sens des élus : nouvelles normes, lois de toutes sortes, études nombreuses et coûteuses entraînant des retards importants dans des réponses urgentes à apporter, refus parfois surprenants voire incompréhensibles de la part de structures ayant droit de vie et de mort sur les choix des élus, nouvelles obligations de l'État bouleversant parfois des accords préfectoraux récemment donnés, voire lourdes pénalités financières imposées du jour au lendemain, vents de corporatismes, obligation de construire un bassin de stockage des eaux assainies pour un coût prohibitif pour le budget communal... autant d'obstacles parfois infranchissables face à la

volonté des élus de répondre, dans une négociation ouverte à toutes les parties concernées, aux enjeux multiples des communes comme la nôtre. À la demande insistante depuis plusieurs années de l'association des maires de France, une commission vient d'être créée au niveau gouvernemental : elle est chargée de faire des propositions allégeant et simplifiant les normes. Il est temps. J'espère qu'elle saura se faire entendre.

» **Pont Saint Martin vient d'être obligée par l'Etat de réaliser 25% de logements sociaux par rapport à la totalité des 2 250 résidences principales. Comment allez-vous faire ?**

**Yves François :** Il est nécessaire de construire davantage de logements pour tous, personnes âgées, familles monoparentales, jeunes travailleurs... La commune est très engagée depuis quelques années dans la démarche : 32 sont en cours de réalisation et cela va continuer. Il faut toutefois que l'État nous donne les moyens d'atteindre cet objectif par le classement de Pont Saint Martin en catégorie B1 et non plus en C, afin que notre commune devienne plus attractive pour les promoteurs. Préfecture et parlementaires soutenaient notre demande, mais la loi de finances votée fin décembre 2012 n'intègre pas la commune dans ce nouveau classement pourtant indispensable. Le volontarisme et l'énergie importante déployée au quotidien par les élus ne rencontrent pas toujours de réel soutien, ce qui ne m'empêche pas de continuer à relancer toutes les structures concernées car il en va de l'équilibre même de nos budgets futurs.



## IMPÔTS : la taxe d'habitation

**La taxe d'habitation contribue au financement des services rendus aux habitants, des équipements publics, des subventions, des dépenses de fonctionnement (de personnel, etc.).**

Cette taxe est calculée selon la valeur cadastrale de votre logement.

La valeur cadastrale est en fait la valeur locative de votre maison ou de votre appartement. C'est le loyer annuel théorique qu'il pourrait produire s'il était loué.

Elle est donc censée tenir compte du marché locatif de Pont Saint Martin mais aussi de la surface du bien, de son confort, de son environnement et de son état d'entretien. Elle est déterminée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de... 1970 (!) pour les propriétés bâties, et de celui de... 1961 pour les propriétés non bâties.

Elle n'a jamais été revue depuis, d'où des écarts considérables selon les communes.

Elle est revalorisée automatiquement et forfaitairement, elle aussi, tous les ans par les services fiscaux pour toutes les communes de France, mais toujours à partir des calculs de 1970, totalement déconnectés de la réalité et qui nécessiteraient d'être revus, surtout pour des communes désormais quasi urbaines comme la nôtre.

Voilà pourquoi, il est souvent rappelé que ces valeurs de base au calcul de la taxe d'habitation sont basses pour certaines communes au regard de leur évolution et des conditions actuelles du marché.

Pour calculer la taxe d'habitation, il faut multiplier la valeur locative de votre bien par les taux d'imposition qui sont votés chaque année par vos élus. C'est pourquoi, plutôt que de comparer les seuls **taux** retenus par chaque commune, il est beaucoup plus intéressant et juste de comparer les **montants** payés au final par le contribuable. Mais il faut aussi regarder les services offerts et les équipements publics créés pour les habitants...

## SCOT DU PAYS DE RETZ :

### le conseil émet un avis favorable avec réserves

Le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du Pays de Retz regroupe les communautés de communes Sud Estuaire, Cœur de Pays de Retz, de Pornic, de la région de Machecoul, Loire Atlantique Méridionale et Grandlieu : il concerne 41 communes pour près de 140 000 habitants.

Le Scot, c'est un document de planification qui doit définir un projet global et stratégique pour le développement durable du territoire.

Il est destiné à rendre cohérentes les politiques publiques des communes et des intercommunalités, en fixant les orientations générales de l'organisation de l'espace et en déterminant les grands équilibres entre espaces urbains, naturels et agricoles.

Il est soumis à enquête publique et chaque commune est invitée à donner son avis.

Lors du conseil municipal du 7 février, les élus ont pris connaissance des grandes orientations du Scot et ont débattu sur certains points.

Ils ont décidé d'émettre un avis favorable avec de nombreuses réserves « *afin que celles-ci soient prises en compte par le commissaire enquêteur* » précise le maire qui a informé les élus juste avant la séance de la décision du Conseil Général d'émettre un avis défavorable, notamment à cause du schéma routier.

Les réserves concernent la possibilité de déclassement éventuel de l'agriculture pérenne pour certains types

de projets, les modifications de cartes, les études et analyses demandées aux communes, les projets d'aménagement urbain, la gestion économe de l'espace, la diversification de l'offre de logements, l'organisation des activités économiques, la préservation de l'eau, les grands éléments des trames verte et bleue...

Les remarques générales font ressortir un manque de précision dans la rédaction du document qui peut prêter à confusion.

Une permanence pour cette enquête publique aura lieu le mardi 2 avril de 14h à 17h en salle la Charmille.



## Avez-vous votre DISQUE BLEU ?



**Comme vous avez pu le lire dans les mensuels précédents, la place des Anciens Combattants est désormais en stationnement réglementé (zone bleue).**

Le stationnement y est limité à 1h30 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h. N'oubliez pas d'apposer votre disque bleu indiquant votre heure

d'arrivée afin de pouvoir justifier du respect de la réglementation.

À compter du 1<sup>er</sup> mars, tout véhicule n'ayant pas de disque bleu ou ayant dépassé la limite de stationnement pourra être verbalisé.

**À noter : vous pouvez venir chercher votre disque bleu en mairie, celui-ci est gratuit.**

## LE 3<sup>e</sup> LIEU, ouverture du Pôle associatif

**Après dix-huit mois de travaux, le 3<sup>e</sup> lieu est enfin terminé. La commission de sécurité, passée début février, a validé l'équipement sans aucune réserve, ce qui a permis, au grand bonheur des lecteurs, l'ouverture de la Médiathèque le 23 février dernier.**

Dès le début mars, ce sont les **800 adhérents des associations culturelles qui intégreront le pôle associatif** : Musique et Danse pour la section musique, Élan Fanfare Harmonie, Martin Chanteurs, Joyeux Saint Martin pour les sections chorale et « de fil en aiguille », la Passerelle des Arts, Rêve de soie, Union Nationale des Combattants (UNC), Etude, Vie et Habitat, Les Mains dans la terre le nez en l'air, PSM Avance, Association Rencontres Échanges Jumelages (AREJ), Atelier Myosotis, Sur les Chemins d'Herbonne et le Photo Club, sans compter d'autres associations de loisirs et ou sportives qui pourront utiliser les salles à la demande pour des réunions ponctuelles.

Lors de la commission de sécurité, le maire Yves François, Marie-Anne David, adjointe à la vie associative culturelle, et Jean-Paul Senand, conseiller en charge de la sécurité, ont remercié vivement l'ensemble de la maîtrise d'œuvre, les entreprises et les services municipaux rassemblés pour leur contribution à la réussite de cet équipement. Marie-Anne David ajoute : « *Ce nouvel espace culturel, au cœur de la commune, correspond aux évolutions des demandes d'un public en augmentation constante et aux besoins recensés auprès des nombreuses associations locales et de leurs responsables. Au-delà de son architecture moderne, il va contribuer au renforcement de la dynamique associative et permettre davantage de liens intergénérationnels. Cet équipement s'inscrit dans un intérêt général en complément des services proposés sur le même périmètre : mairie, services techniques, écoles maternelles et élémentaires, restaurant scolaire, service enfance-jeunesse, espace de loisirs et sportifs.* »



## OPÉRATION MISE EN PLACE DES PUCES ÉLECTRONIQUES SUR LES BACS

L'opération en porte-à-porte pour équiper de puces électroniques les bacs individuels mis à disposition des habitants de la Communauté de Communes de Grand Lieu est terminée.

**Attention ! À compter du 4 mars, les bacs non pucés ne seront plus collectés.**

Merci de prendre contact avec le service environnement de la Communauté de Communes de Grand Lieu dans les meilleurs délais au **02 51 70 94 39** si vos bacs n'ont pas été équipés de puces.

## COLLECTE DES D3E

Les prochaines collectes des D3E auront lieu le 2 mars et le 6 avril, de 8h à 12h30, à l'hôtel d'entreprises n°2 de la CCGL (parc d'activités de Tournebride).

## BACS JAUNES

**Le dépôt des papiers - journaux - magazines est interdit dans les bacs jaunes.**

Attention, les films plastiques et coques plastiques pour l'emballage des produits alimentaires ne se déposent pas dans le bac jaune.

Retrouvez toutes les infos utiles sur [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr) ou contactez le service environnement au **02 51 70 94 39**.

### Je dépose :

- bouteilles et flacons en plastique
- bouteilles d'huile
- boîtes de conserve
- cartonnets, briques, sur-emballages cartonnés
- aérosols sans gaz dangereux
- canettes, bouteilles de sirop
- bouteilles d'hygiène et d'entretien

### Les interdits :

- pots de yaourts, de crème fraîche, de fromage blanc
- boîtes de conserve avec des restes
- barquettes et coques en plastique rigide
- films plastiques et sacs
- couches-culottes
- papiers, journaux et magazines
- aérosols de produits toxiques
- blisters, polystyrène, cartons alvéolés
- sacs d'aliments pour animaux



Communauté de Communes de Grand Lieu - Parc d'Activités de Tournebride- BP 3 - 44 118 La Chevrolière  
Tél. 02 51 70 91 11/ Fax : 02 51 70 91 10 [grandlieu@cc-grandlieu.fr](mailto:grandlieu@cc-grandlieu.fr) - [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr)

# Social EMPLOI

## Tuteur familial : un rôle DIFFICILE

- Vous êtes tuteur ou curateur d'un de vos proches âgés de plus de 18 ans ?
- Vous vous sentez isolés dans votre mission ?

Le soutien aux Tuteurs Familiaux de Loire-Atlantique répond à toutes vos questions.

### Un numéro unique

**Le 0 825 006 044** (0,12€/minute selon opérateur. Les lundis, mardis et jeudis, de 9h30 à 12h, un conseiller du STF 44 vous informe sur les mesures de protection et vous oriente dans vos démarches.

### Des rendez-vous individuels

Après ce premier niveau d'information, des mandataires judiciaires vous apportent une aide technique dans vos démarches en lien avec votre mandat de tuteur/curateur, lors de rendez-vous individuels : démarches à accomplir lors de l'ouverture d'une mesure, inventaires, etc. Afin de vous offrir une véritable aide de proximité, les conseillers du STF 44 assurent également des permanences régulières le département dont Rezé à la Maison de la Justice et du Droit (**02 51 11 37 00**).

**STF 44** - Soutien aux Tuteurs Familiaux - BP 10509 - 44105 Nantes Cedex 4





## L'ADVC 44 : un ACCOMPAGNEMENT précieux pour les conjoints survivants

- Comment surmonter le décès de son ou sa conjoint(e) ?
- Comment vivre « son deuil » ?
- Malgré ce désarroi, quels sont les droits, les démarches à effectuer ?

Autant de questions auxquelles l'ADVC tente de répondre en accompagnant les veuves et les veufs sur tout le département et en proposant :

- >> Accueil, écoute, soutien psychologique
- >> Information sur les droits, aide dans les démarches
- >> Défense des droits
- >> Groupes de parole
- >> Regroupement pour les loisirs...

Le veuvage frappe à tout âge. Les conséquences qui en découlent sont toujours difficiles à surmonter.

L'ADVC44 et ses responsables sont un relais indispensable pour se reconstruire.

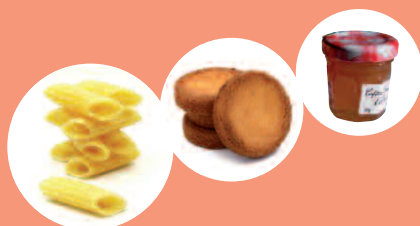
Des contacts existent dans votre commune. Pour plus d'informations :  
ADVC 44 – Association Départementale des Conjointes Survivants  
35a rue Paul Bert - 44100 Nantes

Tél. 02 40 43 03 64 - Fax : 02 51 80 76 44  
Mail : advc44@wanadoo.fr

## COLLECTE de la banque alimentaire

Lors de la dernière collecte de la banque alimentaire, qui a eu lieu les vendredi 30 novembre et samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012, **2 594 kg** de denrées ont été collectées au Super U de Pont Saint Martin.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour organiser cette collecte et à tous les Martipontains qui ont participé.



## Emplois saisonniers AGRICILES ou emplois permanents

Le livret des emplois saisonniers 2013 est à votre disposition au CCAS de Pont Saint Martin.

Il est consultable le matin uniquement de 8h45 à 12h.

Ce livret répertorie 2822 postes saisonniers agricoles en Loire-Atlantique sur l'année 2013.

Vous pouvez retrouver les offres du livret 2013 sur [www.agri44.fr](http://www.agri44.fr)

Vous recherchez un **emploi permanent en production agricole**. Contactez la bourse de l'emploi ADEFA44 (Maison de l'agriculture) [www.anefa.org](http://www.anefa.org)

Tél. 02 53 46 60 17 (8h15 à 11h45 lundi, mercredi et jeudi)  
[Emploi-44@anefa.org](mailto:Emploi-44@anefa.org)



## Ouverture d'une ÉCURIE DE PROPRIÉTAIRES à la Haute Ménantie

Installée depuis cinq ans sur la commune, Delphine Grimault Chailleux vient d'ouvrir une écurie de propriétaires à la Haute Ménantie, des pensions au box et au pré sont proposées. Également éleveuse de pur-sang elle souhaite apporter la même qualité de soins aux chevaux des propriétaires extérieurs.

Elle explique : " L'objectif est que mon écurie reste une petite écurie afin que je puisse fournir une prestation individualisée à chaque cheval : sortie paddock quotidienne, quatre repas par jour foin et granulés Reverdy, une sellerie fermée, stalle de pansage et douche sur sol plastique pour un meilleur confort pour les chevaux, un rond de longe pour le travail en liberté, une carrière réalisée par un professionnel (CSTP) et de nombreuses promenades à la sortie des écuries."

Éleveuse hors sol de pur-sang depuis 10 ans, Delphine Grimault Chailleux souhaite développer cette activité de façon pérenne à la Haute Ménantie. Soutenue par son voisinage qui lui a confié des terres à exploiter, elle recherche activement d'autres parcelles à louer qui pourraient accueillir ses poulains peut-être de futurs champions ! "Ce rêve a été accessible en début d'année puisque Royal Ménantie a gagné un tiercé à Deauville le 4 janvier et son frère Cesco Ménantie a pris une belle deuxième place dernièrement à Cagnes sur Mer" ajoute Delphine. Bientôt les naissances des poulains, un moment privilégié pour venir les rencontrer à la Haute Ménantie !

Plus de renseignements au **06 60 17 85 68** ou sur [ecuriedelamenantie@hotmail.fr](mailto:ecuriedelamenantie@hotmail.fr).

## Quelques numéros utiles

Près de 40 personnes ont participé à une réunion de prévention organisée par la gendarmerie de Bouaye le 29 janvier dernier. Lors de celle-ci, de nombreuses informations utiles ont été données afin que chacun adopte les bons réflexes pour se protéger.

Vous trouverez ci-dessous une liste de numéros utiles à compléter et à conserver à proximité de votre téléphone ou à mémoriser dans celui-ci.

- Numéro d'urgence ..... **112**
- Police/Gendarmerie..... **17**
- Pompiers ..... **18**
- SAMU ..... **15**
- Ma brigade de gendarmerie..... **02 40 65 41 17**
- Mon médecin ..... **02 40 26 80 23**
- Ma mairie ..... **02 40 26 80 23**
- Mes voisins.....
- Carte de crédit perdue ou volée ..... **0892 705 705**
- Opposition chéquier..... **0892 683 208**
- Info escroqueries ..... **0811 020 217**
- Téléphone portable perdu ou volé :
- SFR..... **10 23**
- Orange..... **0800 100 740**
- Bouygues Telecom ..... **0800 29 10 00**

**De plus, veillez à ne pas mettre d'adresse sur vos clefs, à ne pas signaler votre absence sur votre répondeur et à prévenir vos voisins de vos absences.**

## Seniors



## Info MAIRIE

### Démarchages à domicile Soyez VIGILANTS

Nous vous rappelons que la mairie ne missionne pas de démarchage direct d'artisan sur la commune (sauf encarts publicitaires du guide pratique). Si vous avez un doute et que le démarcheur vous affirme s'inscrire dans une démarche autorisée par la mairie, n'hésitez pas à demander à ce qu'il vous présente une autorisation écrite.





# Enfance

**JEUNESSE**

## La cantine a bien changé !

Samedi 26 janvier avait lieu la porte ouverte des Services Enfance Jeunesse Education, l'occasion pour beaucoup de parents et enfants de venir découvrir ou redécouvrir le restaurant scolaire de la commune.

« Déjeuner », « Cantine », « Restauration scolaire », « Interclasse » et aujourd'hui « Pause méridienne » ! Ce temps de vie de l'enfant entre ses 2 demi-journées d'école remplit deux missions essentielles : fournir un repas chaud et équilibré de qualité et favoriser la récupération de l'enfant. Il devient définitivement un temps éducatif, un moment de détente et de convivialité qui contribue à l'épanouissement de l'enfant, à sa socialisation. Il favorise, l'éducation à la santé, le développement du goût, la découverte d'autres habitudes alimentaires.

### Qu'est-ce que la pause méridienne pour un enfant de maternelle à Pont Saint Martin ?

À la fin de la matinée, les écoles passent le relais à la municipalité, qui prend en charge les enfants des écoles publiques et privée. Les petites sections des Halbrans qui terminent l'école dès 11h50, après un passage aux sanitaires, se rendent les premiers au restaurant scolaire. Ils seront suivi 15 minutes plus tard par les petites sections de l'école Saint Joseph et ainsi de suite pour les autres classes maternelles. Une organisation de plusieurs services en continu qui permet à environ 150 à 180 enfants de maternelle de déjeuner dans de bonnes conditions. Et bien sûr, des temps de jeux avant et/ou après le repas !

## ÉCOLE LES HALBRANS

### Le livre dans tous ses états du 14 au 16 mars !

3 jours autour du livre avec des interventions dans les classes sur les métiers du livre et des ateliers pour les enfants !

#### Une vente de livres (en direct) !

Vendredi 15 mars à partir de 16h30 et samedi 16 mars de 10h à 13h  
Salle Saint Martin

10 % de vos achats seront reversés aux écoles ! Le conseil local FCPE vous attend nombreux pour cette 1<sup>re</sup> édition !



## Programme du SERVICE JEUNESSE

**Les mercredis des préados :** un accueil de 9h à 17h, à partir du CM2 et jusqu'à 13 ans salle Utrillo. Possibilité d'accueil en péricentre dès 7h15 et jusqu'à 19h. Les inscriptions et annulations doivent avoir lieu avant le lundi midi.

**Accueil ados :** pour les plus de 14 ans, un accueil tous les mercredis de 17h à 19h salle Utrillo.

### Vacances d'hiver

Inscription obligatoire au club préados pour les vacances par coupon (disponibles dans les programmes distribués dans les écoles, à la Maison de l'Enfance, chez les commerçants...).

### Club préados

Accueil du lundi au vendredi de 10h à 17h, l'après-midi ou en journée complète. Accueil échelonné de 9h à 10h. Tarif journée 5 pts / Tarif après-midi 2 pts (sauf activité exceptionnelle). Possibilité d'accueil en péricentre à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir.

- **Lundi 4 mars :** Sortie La mer en hiver. Inscriptions à la journée (pique-nique prévu), départ 11h. 12 places.
- **Mercredi 6 mars :** cook'n'lunch (atelier cuisine)
- **Vendredi 8 mars :** Visite du Maillé Brézé à Nantes, l'après-midi départ 13h45. 12 places

### Ados

Accueil les lundis et mercredis pendant les vacances, salle Utrillo de 17h à 19h.

- **Vendredi 1<sup>er</sup> mars :** tournoi de Wii de 14h à 16h, salle Utrillo.
- **Lundi 4 mars :** tournoi de Poker, de 17h à 19h, salle Utrillo.

**À noter :** Possibilité de participer au forum des associations les 23 et 24 mars, contactez-nous !

Pour participer aux activités du service jeunesse, une fiche d'inscription est nécessaire.

Elle peut être retirée à la Maison de l'Enfance ou téléchargée sur le site de la mairie.

Une participation annuelle de 5 € (de janvier à décembre) sera facturée lors de la première inscription.

Maison de l'Enfance : **02 40 26 80 64**

maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr

### ÉCOLE SAINT JOSEPH

#### CARNAVAL de l'école



Festival de couleurs et de rire pour ce nouveau rendez-vous carnavalesque dans les rues de la commune. Ce vendredi 15 mars, petits et grands de l'école Saint

Joseph vous emportent dans leur sarabande. Spectateurs et confettis sont attendus pour rythmer leur parcours.

#### ÉCOLE SAINT JOSEPH



### EXPO VENTE DE LIVRES

Sélection par la Librairie  
**LES ENFANTS TERRIBLES à Nantes**

**Vendredi 29 mars de 16h à 18h**  
**Samedi 30 mars de 10h à 12h**

Vente organisée par l'APEL St Joseph au profit des bibliothèques de l'école

Paiement possible par chèque, chèque-lire  
Consultation sur place, commande et retrait à l'école

#### Vide-grenier de l'APEL

À vos agendas ...

Que vous soyez exposants ou chineurs à la recherche de la bonne affaire, n'hésitez pas à nous rejoindre le dimanche 14 avril prochain pour le vide grenier organisé par l'APEL de l'Ecole Saint Joseph. Rendez-vous de 9h à 17h, Place du Marché de Pont Saint Martin. Casquette et crème solaire de rigueur pour une journée ensoleillée.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 mars auprès de M<sup>me</sup> Lechner au **06 42 04 59 57**

#### Toutes Pompes Dehors 2013



L'Association Onco Plein Air lance pour la 13<sup>e</sup> année « l'Opération Toutes Pompes Dehors ».

Chaque année, l'association récupère des chaussures en bon état pour financer des séjours ou sorties pour enfants, adolescents et jeunes adultes suivis au service oncologie du CHU de Nantes.

En 2012, la collecte de 62 tonnes de chaussures a permis de financer une semaine en Auvergne pour 25 enfants et leurs accompagnateurs.

La collecte 2013 aura lieu :  
à la Maison de l'Enfance  
du 25 mars au 6 avril

Vous pouvez déposer vos chaussures en bon état, attachées par paire, à la Maison de l'Enfance. Merci de votre participation !

Renseignements :

Maison de l'Enfance au **02 40 26 80 64**





## SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT : 4<sup>e</sup> édition !



**Attentive au respect et à la préservation des espaces naturels, la municipalité vous propose, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, une semaine de l'environnement et du développement durable du 30 mars au 6 avril.**

L'objectif de cette semaine : éduquer et sensibiliser tous les publics à la préservation de notre environnement. Ainsi, de multiples activités seront proposées au public et aux écoles.



La semaine débutera le samedi 30 avril par la reconduction de deux animations fortement appréciées l'an passé : l'opération « 1 enfant né, 1 arbre planté » et le jeu familial « À la recherche de la grenouille perdue 2 ». L'opération « 1 enfant né, 1 arbre planté » propose à tous les parents d'un enfant né en 2012 de venir planter un arbre au nom de leur enfant. Cette action participe à la politique communale de gestion de l'arbre et permet à chaque enfant d'enraciner son avenir au sein du territoire communal. Le jeu familial « À la recherche de la grenouille perdue 2 » vous invitera à mener l'enquête pour retrouver la grenouille, perdue aux Prés Moreau. Au cours d'une balade familiale, vous irez de découvertes en surprises afin de collecter le maximum d'indices qui vous aideront à élucider le mystère !

Durant la semaine, les trois écoles de la commune bénéficieront d'une journée d'intervention du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement. Accompagnés d'un animateur passionné et compétent, les élèves pourront ainsi bénéficier de l'espace naturel des Prés Moreau pour découvrir ou redécouvrir les mystères de la nature.

Le mercredi 3 avril, deux spectacles seront proposés à tous les enfants scolarisés sur la commune (selon les tranches d'âge). Une fable burlesque et écologique, jouée par des marionnettes, sera présentée aux enfants de maternelles et de CP tandis que l'association Paroles de Marmite proposera des contes aux plus grands autour de la sensibilisation au respect de l'environnement.



La semaine se terminera par l'organisation d'une balade commentée le samedi 6 avril à 15h. Cette « Rand'Eau » vous fera découvrir des chemins et des lieux encore peu connus sur la commune (STEP, Marais de l'île...). Cette balade sera commentée par des acteurs locaux et des techniciens environnement du CPIE et du syndicat du bassin versant de Grand Lieu.



*Un programme plus détaillé sera mis à votre disposition dans les commerces et distribué dans les cartables des enfants à partir de la mi-mars.*



## Le forum 2013 APPROCHE !

Nous vous en parlons depuis maintenant plusieurs semaines. Le forum des artisans, commerçants et associations se prépare activement ! Voici ce que nous vous proposerons les 23 et 24 mars :

Vous pourrez dès le samedi matin, à 10h, venir à la rencontre des exposants et des associations. Les élus, accompagnés d'un cortège de carnaval antillais, inaugureront le forum en début d'après-midi.

La journée se poursuivra avec un atelier percussion, un cours de danse antillaise, et des jeux proposés par le service Enfance Jeunesse.

Puis nous clôturerons ce premier jour avec la soirée conviviale durant laquelle vous assisterez à un spectacle traditionnel des Antilles tout en mangeant des plats typiques. Vous terminerez la soirée en dansant sur du zouk et de nombreuses chansons aux rythmes ensoleillés.

Le week-end continuera avec beaucoup d'autres activités comme un atelier de cuisine antillaise, un spectacle musical pour enfants le dimanche après-midi ou encore des lectures de contes des Antilles.

Vous pouvez découvrir le programme détaillé dans le livret joint.

**Organisation du forum : 06 23 80 02 10**  
[animation@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:animation@mairie-pontsaintmartin.fr)

### SOIRÉE CONVIVIALE dans la salle Gatien Samedi 23 à 20h

#### Menu adulte : 25 €

Buffet apéritif antillais  
Colombo de porc  
Riz antillais  
Gâteau à l'ananas  
Café

#### Menu enfant : 7,50 €

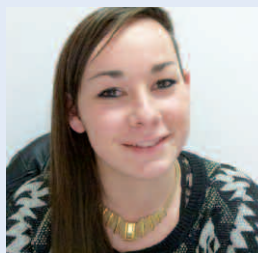
Rôti de porc  
Pommes de terre sautées  
Éclair au chocolat ou Choux pâtissier

*Boissons non comprises*

Inscription en mairie  
ou au salon de coiffure Saint Martin  
du 4 au 16 mars !



## Marine, volontaire service civique, prépare le forum 2013



**Afin d'aider le service communication, vie associative et événementiels dans la préparation du forum 2013, Marine Pichon est accueillie par la collectivité en tant que volontaire service civique.**

Martipontaine, titulaire d'un BTS Communication et en recherche d'emploi, Marine n'a pas hésité longtemps quand elle a appris que la commune recherchait un(e) volontaire pour aider à l'organisation du forum. Sa mission a débuté à la fin du mois de novembre et s'achèvera à la fin du mois de mai.

Aidée des élus et du comité de pilotage du forum, Marine s'est immédiatement lancée dans la mise en place d'un programme d'animations varié et séduisant. Elle est aussi en contact direct avec les commerçants et les associations souhaitant bénéficier d'un stand. Enfin, elle a mis à profit ses compétences graphiques pour développer tous les supports de communication du forum (dont le programme encarté dans ce mensuel).

Si ce volontariat permet à Marine de confirmer ses apprentissages en communication et de développer de nouvelles compétences en organisation d'événementiels, il est également indispensable pour la collectivité qui peut, ainsi, vous proposer une manifestation riche en rencontres et en découvertes !



## Passerelle des Arts au forum des associations les 23 et 24 mars



Depuis la dernière rentrée l'atelier fonctionne à plein régime que ce soit pour les cours adultes du mardi après-midi et soir, et ceux des enfants le mercredi après-midi.

Avec les conseils de notre nouveau professeur, Yann Quemeneur, et sous son regard bienveillant, chacun de nous s'initie ou s'approprie les différentes techniques.

Ainsi, nous avons utilisé les crayons de couleurs après une approche détaillée du dessin ce qui nous a permis une production, entre autres, de portraits et de coqs flamboyants.

Nous avons aussi travaillé à l'aquarelle, à l'acrylique et joué de belles manières du couteau.

Pour tout cela nous avons profité de l'expérience de Yann qui sait nous faire partager sa passion et qui nous

donne en même temps que les bases des astuces pour progresser.

En ce moment nous préparons activement le forum des associations des 23 et 24 mars. Au stand qui nous est réservé vous pourrez découvrir nos réalisations et prendre les pinceaux avec nous pour la réalisation d'un tableau, chacun pourra y mettre une petite touche.

N'hésitez pas à venir nous y rejoindre et à faire éclater les couleurs, le thème retenu des Antilles s'y prête complètement.

## L'Union Nationale des Combattants recrute !



La section locale de l'Union Nationale des Combattants a tenu son assemblée générale le jeudi 24 janvier salle Saint Martin. La réunion a débuté par une minute de silence à la mémoire de leur camarade Christian Métayer décédé en février 2012. L'UNC de Pont Saint Martin compte 64 adhérents : 43 combattants, 19 veuves et 2 sympathisants. Le président, Jo Claezman, a rappelé les recommandations de la Fédération pour assurer le maintien des effectifs : « L'UNC dispose de quatre recrutements différents, les anciens combattants, les veuves, les combattants de nouvelle génération (OPEX) et les Soldats de France. Sont Soldats de France les non-combattants de toutes les générations qui partagent

les valeurs que défend notre grande famille UNC : le civisme, le sens national, la droiture morale, la solidarité, le respect de la mémoire combattante et le devoir de mémoire. Ainsi, tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix (sapeurs pompiers, forces de police, croix rouge, protection civile...) et même les parlementaires et élus peuvent être accueillis au sein de l'UNC. »

La section locale travaille actuellement en partenariat avec le groupe de recherches historiques afin de recenser les combattants de la guerre 14/18 de la commune pour un projet départemental. La 2<sup>e</sup> phase sera ensuite de retrouver des objets ou documents ayant appartenu à ces soldats en vue d'une exposition à l'occasion du centenaire de la déclaration de la Grande Guerre en 2014.

À l'issue de l'assemblée, le tiers sortant a été réélu (Bernard Guyot, Gérard Guillet et Jean-Claude Rabiller) et Jocelyne Bodiguel a fait son entrée

dans le conseil d'administration pour remplacer Jean Beillevaire qui n'a pas souhaité se représenter.

L'assemblée générale s'est clôturée par le verre de l'amitié accompagné de la galette des rois.

**Les rendez-vous 2013 de l'UNC**  
23 et 24 mars, participation au forum des commerçants, artisans et associations ; 8 mai, cérémonie commémorative 39/45 ; 24 mai, journée bisannuelle, 4 septembre, congrès départemental à Nantes ; 8 novembre, concours de belote à la salle des fêtes ; 11 novembre, cérémonie commémorative 14/18 suivie du repas annuel de l'association ; 5 décembre, cérémonie du souvenir AFN à Rezé.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION du Joyeux Saint Martin



Notre assemblée générale s'est bien déroulée en janvier dernier.

Le conseil d'administration se compose cette année de :

- Présidente : Pierrette Gruau
- Vice-président : Alain Lecoq
- Secrétaire : Noëlle Bichon
- Secrétaire-adjointe : Arlette Liger
- Trésorière : Jeannine Roué
- Trésorière-adjointe : Renée Hervouet secondée par Annick Durasier pour la section chorale

- Responsables belote : André Tourillon, Michel Jonin, Michel Pouvreau
- Responsable chorale et partitions : Andrée Sauvaget
- Responsable bottereaux : Jeannette Jaunet
- Responsable des salles (ouvertures et fermetures) : Pierre Le Rouzic
- Responsable serveuses et planning : Henriette Dupuis
- Responsables bar : Henriette Pouvreau et Andrée Sauvaget
- Responsable de la section Fil en Aiguille : Jeannine Kerforne
- Responsable section gym : Jeannine Roué.

Pour le concours de belote de janvier nous avons fait le plein d'équipes.

Notre programme pour la suite : **23 et 24 mars : forum des associations et commerçants** organisé par la municipalité. Venez nombreux nous rendre visite sur notre stand.

**Vendredi 12 avril : manoir de l'automobile et la Forêt de Paimpont**  
Fin du ramassage 7h30. Direction Redon – La Gacilly – Lohéac. Visite libre du Manoir de l'Automobile : + de 300 véhicules sur 14 000 m<sup>2</sup> d'exposition. Après-midi visite guidée de la Forêt de Paimpont : le tombeau de Merlin, la Fontaine de Jouvence, etc. Prix 60 € pour les adhérents.

Notre « grand » voyage pour 2013 : **La Sardaigne, du 24 au 31 mai**. Prix 1229 € par personne. Pensez à vous assurer que votre carte d'identité ou passeport soit valide.

## USP QI GONG

Pour cette septième année l'Usp Qi Gong a pris sa vitesse de croisière, les cinq cours hebdomadaires se sont étoffés pour accueillir les nouvelles personnes, l'effectif est maintenant de 123 adhérents.

Le **Forum** des Associations et des Artisans (23-24 mars) sera l'occasion pour l'Usp Qi Gong de participer concrètement à cet événement et de proposer au public des **démonstrations d'enchaînements de Qi Gong** enseignés cette année, les horaires sont publiés dans ce bulletin. Nous comptons sur votre présence.

Quelques personnes participeront aussi au Stage de Qi Gong en Vendée animé par le Maître chinois Cai Gaochao.

Le Qi Gong ne se cantonne pas à des enchaînements de mouvements lents, c'est aussi, des automassages, des exercices pour « ouvrir » **les méridiens d'acupuncture**, pour « ouvrir » les **articulations**, des **sons** spécifiques pour faire vibrer les organes, des **postures** statiques pour renforcer l'énergie dans le corps, des exercices pour renforcer les **défenses immunitaires**, des **marches** « anti-



cancer » et maladies chroniques ainsi que des **relaxations** et **méditations** guidées pour faire « taire » le mental et faire place à la sérénité !

Pour tous renseignements : Marie-Christine Kinsch, Présidente : **06 60 34 23 63**



## Une association martipontaine RÉCOMPENSÉE PAR LA FFGOLF en 2013



3<sup>e</sup> meilleure progression nationale de licences en pourcentage en 2012, l'association sportive Golf Nantes Sud la Marionnière à Pont Saint Martin a été récompensée le mois dernier par la Fédération Française de Golf (ffgolf) pour son dynamisme et son développement.

Golf Nantes Sud la Marionnière est une association, régie par la loi de 1901.

Présidée par Bertrand Bollet, sa création date de juin 2011 mais elle connaît son essor depuis janvier 2012.

Elle est déclarée, agréée par la Direction de la Jeunesse et des Sports et affiliée à la Fédération Française de Golf. Son but est de faire connaître et permettre la pratique du Golf, sous l'égide de la Fédération.

Composée d'un peu plus de 110 membres à ce jour, l'Association Sportive Golf Nantes Sud la Marionnière est l'indispensable relais entre les membres du practice de golf de la Marionnière à Pont Saint Martin.

Que l'on soit enfant ou senior, femme ou homme, débutant ou confirmé... l'association permet notamment à



tous de se retrouver tous les mois sur différents parcours de la région, dans un cadre convivial et amical.

Elle contribue aussi à animer et structurer l'école de golf sous la direction du pro-moniteur enseignant (Régis Le Bon) en participant aux opérations de découverte « tous au golf » qui se tiendront à Pont Saint Martin du 30 mars au 7 avril 2013 (horaires et réservations sur [www.golf-nantes-pornic.com](http://www.golf-nantes-pornic.com)).

**Informations et contact :** [www.asso-golfnantessud.org](http://www.asso-golfnantessud.org)

## USP Basket

### Matches Seniors à domicile

#### Dimanche 10 mars

Seniors 1 Filles – Ruaudin (72) à 15h30

#### Dimanche 17 mars

Seniors 1 Masculins – Ste Gemme la Plaine à 13h30

Seniors 1 Filles – St Jean de Boiseau à 15h30

Seniors 3 Masculins – Gorges à 17h30



### Renseignements :

Dominique Godard  
44 rue du Pays de Retz  
44860 Pont Saint Martin

**Tél. 02 40 32 73 43**

à partir de 19h

Site internet :

<http://club.quomodo.com/pont-saintmartinbasket>



## USP FOOTBALL

Calendrier de mars :

### • Seniors A – Champ. Promotion d'Honneur Régionale :

le 17 à 15h, PSM - Doué La Fontaine Rc 1

• **Seniors B – Champ. 4<sup>e</sup> division :**  
le 10 à 15h, PSM - Monnières Pallet 2

le 24 à 15h, PSM - Basse Goulaine Ac 3

### • U17 – 3<sup>e</sup> division :

le 17 à 10h30, PSM - Reze Fc 2

le 24 à 10h30, PSM - GJ Hilaigeois 2

### • U15 – 3<sup>e</sup> division :

le 23 à 14h15, PSM - Reze Fc 2

### • Loisirs du vendredi :

le 15 à 21h15, PSM - La Chapelle Heulin

### • Vétérans :

le 22/03 à 21h15, PSM - Pornic

Pour les compétitions de jeunes et les résultats, consulter le site du club :

<http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>

## USP TENNIS

### Tournoi Seniors + du 10 avril au 20 avril 2013 : on en parle déjà !

Comme chaque année notre tournoi seniors + se profile et déjà nous appelons à votre participation en tant que joueur bien sûr mais aussi en tant qu'intervenant à l'organisation de ce tournoi afin qu'il garde sa notoriété de tournoi réussi et où il règne une ambiance des plus agréables. Alors tous à vos raquettes et à vos agendas !

### Le championnat

Pour de nombreuses équipes le championnat touche à sa fin et beaucoup d'entre elles attendent ces dernières rencontres pour connaître leur sort pour la saison prochaine. Quel suspens !



Cette saison est excellente pour nombre de nos équipes. En effet nos équipes 1<sup>res</sup> masculines en senior, +35 et +45 et notre équipe 1<sup>re</sup> féminine sont premières de leur championnat.

Les différents résultats et classements sont disponibles sur le site du club <http://www.usp-tennis.fr>

### Les rencontres du mois

#### • Championnat senior fem.2 :

Samedi 16 mars Halle 1 puis 1 et 2  
15h - PSM 2/TC Gétignois 1

#### • Championnat senior 2 :

Dimanche 17 mars Halle 1 et 2  
9h - PSM 2/ ET Vertou 3

#### • Championnat senior 4 :

Dimanche 17 mars Halle 1 et 2  
14h - PSM4 / TC St Philbert 4

#### • Championnat senior +45 :

Samedi 23 mars Halle 1 puis 1 et 2  
15h - PSM1/TC Sautron 1

#### • Championnat senior +35 2 :

Dimanche 24 mars Halle 1 et 2  
9h - PSM 2/ Nantes Procé 1

### Divers 2013

Vous pourrez retrouver notre association USP Tennis lors du forum des commerçants, artisans et associations qui se déroulera les 23 et 24 mars dans les salles de sports de Pont Saint Martin.

## Libre EXPRESSION



L'association PSMA ! vous invite à venir participer aux réunions d'échanges et de réflexions sur six thèmes différents. Ces réunions ont pour but d'élaborer, d'une façon démocratique, avec les Martipontain(e)s, le programme des prochaines élections de mars 2014. Dates à inscrire dans vos agendas :

- mercredi 20 mars à 20h30, thème "Associations, sports et culture"
- mercredi 17 avril à 20h30, thème "Économie et développement communal"
- mercredi 15 mai à 20h30, thème "Intercommunalité et relations extérieures"

- mercredi 15 mai à 20h30, thème "Territoires"
- Toutes les réunions sont salle des "Dames de Pierre" Espace New Forest. Venez participer, vos idées seront les bienvenues.

*Le bureau de PSMA*





## HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

### Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

### ■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M<sup>me</sup> FAVRY mercredi 20 mars de 16h à 17h30  
sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

### ■ Permanences au Centre médico-social

« Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 5 et 19 mars le matin et les jeudis 7 et 21 mars l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :

Les jeudis 7 et 21 mars, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

### ■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière  
Siège social : 02 40 36 06 42  
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 1<sup>er</sup> et 15 mars de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU  
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	

## ÉTAT CIVIL JANVIER 2013

### ■ Naissances :

Johan Chusseau, 48, avenue de Grandlieu  
Thomas Nkoulou Bourget, 23, rue du Pays de Retz  
Eugénie Petaux Alima, 63, rue du Pays de Retz  
Louise Blanchard, 7, rue de l'Ouche Cartière

### ■ Décès :

Stéphanie Chotard née Gauvin, La Goupillière

## PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

**NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week-end, faire le 17.**

# Agenda

**MARS**

» Du 1<sup>er</sup> mars au 4 avril  
**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU  
PROJET DE SCOT DU PAYS DE RETZ**

» **Dimanche 3**  
**TOURNOI DE DOUBLES**  
Organisé par l'USP Tennis de Table  
Salle Gardin, à partir de 9h

» **Lundi 4**  
**DON DE SANG**  
Salle Gatien, de 16h30 à 19h30

» **Jeudi 14**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle La Charmille, 20h30

» **Vendredi 15**  
**DÉFILÉ DE LA MI-CARÊME**  
Organisé par l'école Saint Joseph

» **Samedi 16**  
**REPAS DES AÎNÉS**  
Organisé par la municipalité  
Château de la Pigossière

» **Du 18 au 24**  
**SEMAINE ANTILLAISE DANS LES  
COMMERCEs MARTIPONTAINS**



**Samedi 23 mars**  
**RALLYE SUIVI D'UN ECHANGE SUR  
LE THÈME « LES VALEURS DU TEMPS »**

De 13h30 à 17h  
Organisé par Le Groupe  
des Jeunes Adultes des 3 paroisses

**Jeudi 28 mars**  
**CÉLÉBRATION DE LA CÈNE**  
19h

**Vendredi 29 mars**  
**CÉLÉBRATION DE LA PASSION**  
19h

**Dimanche 31 mars**  
**FÊTE DE LA RÉSURRECTION**  
10h30

» **Vendredi 22 et samedi 23**  
**VENTE DE LIVRES**  
École Saint Joseph

» **Samedi 23 et dimanche 24**  
**FORUM DES ARTISANS,  
COMMERÇANTS  
ET ASSOCIATIONS**  
Complexe sportif valdôtain

» **Du samedi 30 mars  
au samedi 6 avril**  
**SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT**

## SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

**MARS 2013 - Allo santé**

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :  
Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
03/03	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
10/03	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08
17/03	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
24/03	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08

*Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment*